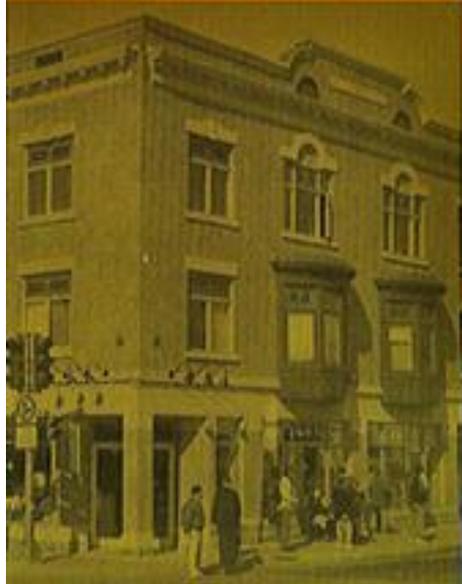




CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-SAUVEUR  
RAPPORT ANNUEL 2018

Mon  
**quartier**

j'y vis... j'y vois !





**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>7</b>
1.1 Ses membres au 31 décembre 2018.....	7
1.2 Son fonctionnement.....	7
1.3 Participation du public aux assemblées.....	8
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource .....	9
<b>2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2018 .....</b>	<b>9</b>
2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail .....	9
2.2 Promenade Saint-Vallier.....	10
2.3 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur .....	12
2.4 Comité des communications .....	13
2.5 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec.....	15
2.6 Table de concertation vélo des conseils de quartier .....	15
2.7 Consultation citoyenne concernant les déplacements actifs dans le secteur Notre-Dame de Pitié .....	16
2.8 Projet « Mon environnement ma santé » .....	17
<b>3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF....</b>	<b>17</b>
<b>4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>20</b>
4.1 Participations à des organismes ou regroupements .....	20
<b>5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>21</b>
<b>6. SUJETS TRAITÉS PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX .....</b>	<b>21</b>
<b>7. ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>22</b>

## **LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL**

C'est avec fierté que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur vous présentent le résumé des activités de l'année 2018, qui se sont déroulées sous le signe de l'engagement et de la participation citoyenne!

Nous avons poursuivi notre implication dans l'amélioration de la mobilité et de l'aménagement urbain par notre participation avec le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier. Dans ce sens, l'année 2018 a permis de débiter la mise en oeuvre du Plan de mobilité durable du quartier (PMDQ) Saint-Sauveur, notamment le développement d'un plan d'action et la présentation à la Ville de Québec d'un projet pilote d'aménagement de la rue Victoria. Le conseil a contribué financièrement et humainement à la réinstallation de la Promenade Saint-Vallier, tout en laissant la gestion de cet aménagement temporaire au CCCQSS et la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur.

Suite à l'affectation des fonds résiduels du plan directeur de quartier en 2017 à d'autres projets, les citoyens du secteur Notre-Dame-de-Pitié ont clairement signifié le besoin d'améliorer les conditions de déplacements actifs dans leur secteur enclavé. L'aménagement d'un lien piétonnier et cyclable entre le parc Dollard-des-Ormeaux et le secteur Notre-Dame-de-Pitié semblant toujours d'actualité. Toutefois, comme le projet avait été réfléchi il y a plus de 10 ans, le conseil de quartier a initié un processus de consultation citoyenne sur les déplacements actifs qui s'est terminé à l'automne 2018.

Dans le même domaine, le conseil de quartier a participé à la Table de concertation vélo des conseils de quartier, qui a pour but de faire le suivi de la Vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec et d'émettre des recommandations communes à tous les conseils de quartier.

Le comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur a réalisé une nouvelle édition de l'activité Fleurir Saint-Sauveur dans le cadre de la fête de quartier « Saint-Sauveur en fleurs ». Le succès de l'approche développée en 2018 nous a encouragés à répéter l'expérience l'été prochain. Le comité participe depuis novembre à l'organisme Verdi Saint-Sauveur.

Toujours du côté environnemental, un administrateur du conseil participe depuis le printemps 2017 au comité de suivi du projet de recherche « Mon environnement ma santé », portant sur la pollution de l'air dans les quartiers centraux de Québec, débuté à la suite des problématiques de poussières au Port de Québec. Les résultats du projet de recherche devraient être rendus publics au début de l'année 2019.

Au cours de l'année, le conseil de quartier a supporté les travaux du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec concernant la mise en place d'une Table de concertation des conseils de quartier concernant l'environnement. Cette table de concertation inspirée de la Table de concertation vélo aura pour but de fédérer les différents conseils de quartier sur des enjeux environnementaux communs. La table devrait prendre son envol en 2019.

Le conseil de quartier s'est également intéressé au maintien et à l'amélioration des services de proximité dans le quartier. À la suite de la consultation populaire concernant un projet de maison de la culture du quartier Saint-Sauveur, le conseil de quartier garde un oeil ouvert concernant les opportunités de projets culturels. Le projet de la bibliothèque de Saint-Sauveur a donc été présenté à l'assemblée du conseil de quartier du 21 février 2018 quelques mois avant l'ouverture survenue au printemps 2018.

Dans le but d'augmenter l'affluence à ses assemblées et d'atteindre davantage les citoyens du quartier, le comité des communications a débuté l'organisation de conférences sur des sujets touchant les enjeux du quartier. En 2018, ces conférences ont pris le nom de Bières & Conférence, elles sont mensuelles et se déroulent à la microbrasserie Griendel. Leur popularité est telle qu'elles seront de retour en 2019 et deviennent un outil de communication privilégié du conseil.

Enfin, suite à la séance d'information tenue le 17 octobre 2018, concernant la réinstallation des équipements de jeux du parc Durocher, le conseil de quartier a demandé par résolution la tenue d'une consultation publique sur le sujet, car la réinstallation des équipements de jeux ne pourrait avoir lieu au même emplacement ce qui entraînerait des impacts importants sur la flexibilité et l'utilisation du parc pour les activités publiques et fêtes de quartier.

Pour la prochaine année, nous poursuivons notre participation, entre autres :

- Au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (mise en oeuvre du PMDQ);
- Au comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur (projet Saint-Sau'Vert);
- Au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec ;
- À la Table de concertation vélo des conseils de quartier;
- À la Table de concertation environnement des conseils de quartier;
- Au comité de suivi du projet Mon environnement, Ma santé, un groupe de recherche s'intéressant à la pollution atmosphérique des quartiers centraux de Québec.
- Dans les processus de consultation concernant l'aménagement du territoire, le réseau de transport structurant, le réseau cyclable ainsi que le parc Durocher.

Le conseil de quartier tient à souligner le départ, au cours de la dernière année, d'une contributrice expérimentée du conseil de quartier, Mme Sophie Galais, administratrice, ainsi que de notre secrétaire de rédaction, Mme Amélie Saint-Laurent Samuel. Merci aux membres du conseil de quartier de leur engagement inestimable, car vous contribuez à enrichir la vie du quartier. Merci à nos collaborateurs, en particulier le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à vos projets et à votre intérêt pour le quartier qu'il fait davantage bon vivre dans Saint-Sauveur!

Le conseil d'administration :

M <sup>mes</sup> Anthony Melanson	Administratrice
Catherine Claveau-Fortin	Vice-présidente
Gabrielle Ste-Marie	Administratrice
MM. Antoine Bernier	Trésorier
Javier Baragan	Administrateur
Jean-Louis Tedone	Administrateur
Marc-André Beauchemin	Secrétaire
Olivier Meyer	Administrateur
Sylvain Simoneau	Président
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

## 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Ses membres au 31 décembre 2018

#### *Membres avec droit de vote*

M <sup>mes</sup> Catherine Claveau-Fortin	Vice-présidente (2020)
Catherine Lespérance	Secrétaires (2020)
Gabrielle Ste-Marie	Administratrice (2019)
Anthony Melanson	Administratrice (2019)
MM. Antoine Bernier	Trésorier (2020)
Javier Baragan	Administrateur (2020)
Jean-Louis Tedone	Administrateur (2019)
Marc-André Beauchemin	Administrateur (2019)
Olivier Meyer	Administrateur (2019)
Sylvain Simoneau	Président (2019)

Aucun poste électif (résidente et résident) n'est vacant et un seul poste coopté est vacant.

#### *Membre sans droit de vote*

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal (à partir de novembre 2018)

#### *Secrétaire de rédaction*

Mme Myriam Nickner-Hudon

#### *Personne-ressource du conseil de quartier au Service de l'interaction citoyenne*

Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques

Par ailleurs, au cours de l'année 2018, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration : Mme Sophie Galais, administratrice.

### 1.2 Son fonctionnement

#### *Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration*

En 2018, en plus de l'assemblée annuelle, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu neuf assemblées ordinaires du conseil d'administration ainsi qu'une assemblée spéciale des membres afin de combler un poste d'administratrice vacant. À ces assemblées s'ajoutent des rencontres de travail ou de comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillères et conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

### ***1.3 Participation du public aux assemblées***

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit au Centre Édouard-Lavergne, sis au 390, rue Arago Ouest. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août où le conseil fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », à la section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse : [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintsauveur/index.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/index.aspx).

#### **1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource**

*L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :*

Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Conseil de quartier de Saint-Sauveur  
399, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 8E2

*L'adresse de courriel du courriel :* conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca

*Facebook :* Conseil de quartier de Saint-Sauveur

La personne-ressource de la Ville de Québec est M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques. On peut le joindre au Service de l'interaction citoyenne, par téléphone, au 418 641-6101, poste 4137 ou par courriel à : [marie.lagier@ville.quebec.qc.ca](mailto:marie.lagier@ville.quebec.qc.ca).

## **2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2018**

### **2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail**

Le Plan local de mobilité durable de quartier (PMDQ) a été réalisé conjointement par le conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Le PMDQ, développé à l'aide de recherches et de consultations citoyennes, est un document proposant des moyens visant l'amélioration du transport actif (piétons, vélo), du transport collectif, de la convivialité et de la sécurité de l'espace public, ainsi que la réduction de l'impact de la circulation automobile de transit dans le quartier Saint-Sauveur. La version définitive du PMDQ a été dévoilée au mois d'avril 2016 lors d'un événement de lancement, qui a bénéficié d'un très bon accueil.

Le Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ) est un groupe de travail formé de trois membres du conseil de quartier et trois membres du CCCQSS. Son objectif est d'assurer une suite active et concrète aux recommandations du PMDQ. Le comité se rencontre mensuellement pour discuter des actions à prendre afin de mettre en oeuvre les orientations du PMDQ. De plus, le comité s'informe des projets de réaménagements projetés par la Ville et émet ses commentaires pour encourager l'application des principes fondamentaux du PMDQ.

En 2018, le conseil de quartier, via le GTMDQ, a travaillé à la mise en oeuvre du PMDQ, entre autres, par les actions suivantes :

- Préparation du plan d'action;
- Participation au projet de la Promenade Saint-Vallier;
- Participation à l'élaboration du projet pilote de la rue Victoria.

De plus, le GTMDQ s'est penché sur le projet de réfection de la rue Saint-Vallier, dont le début des travaux est prévu vers 2020. Le GTMDQ était soutenu dans ses réflexions par un étudiant en aménagement du territoire de l'Université Laval. Celui-ci a entamé la rédaction d'un document intitulé *Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest en rue conviviale: recommandations du Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier Saint-Sauveur*, qui n'est pas encore finalisé. Ainsi, le GTMDQ devrait lancer, au cours de l'année 2019, une démarche de consultation avec des citoyen-nes et des expert-e-s en urbanisme afin d'émettre des recommandations finales au début 2020.

## 2.2 Promenade Saint-Vallier

### L'idée

Le projet de la Promenade Saint-Vallier a émergé suite à la publication du Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur (PMDQ), lequel avait identifié la rue Saint-Vallier Ouest comme un axe présentant de nombreux enjeux de sécurité et de mobilité, nécessitant une intervention, temporaire ou permanente.



Le plan de mobilité durable du quartier a soulevé plusieurs enjeux, dont les suivants:

- Sécuriser les abords du parc Durocher;
- Sécuriser les traverses piétonnes sur Saint-Vallier ;
- Revaloriser la rue Saint-Vallier ;
- Apaiser la circulation automobile.

Sur cette base, le conseil de quartier, le CCCQSS et la SDC Saint-Sauveur ont déposé, à l'automne 2016, une proposition à la Ville de Québec, laquelle a mené à la mise en place du projet de place publique de la Promenade Saint-Vallier, installée une première fois à l'été 2017, puis une seconde fois à l'été 2018.

### Le projet / 2e édition

Pour la 2e édition de la Promenade, le Conseil de quartier s'est légèrement retiré des opérations courantes, tout en demeurant attentif à la gestion du projet, assurée par les deux autres partenaires, le CCCQSS et la SDC Saint-Sauveur. Le Conseil demeure présent sur le comité organisateur de la Promenade, conservant sa voix lorsque des décisions doivent être adoptées. Il est consulté pour toute décision ou orientation à prendre.

Le Conseil a ainsi financé la réinstallation des aménagements en mai 2018. Le reste du budget a été assuré par un financement émanant du nouveau programme public de la Ville de Québec pour le soutien aux places publiques éphémères.

La désinstallation de la Promenade a eu lieu en octobre 2018. La Promenade Saint-Vallier devrait être installée à nouveau, pour une 3e édition, dès le mois de mai 2019.



Source : Ville de Québec

### 2.3 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur

Le comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur, anciennement nommé le « comité îlots de chaleur et comité ad hoc sur l'abattage d'arbre », a poursuivi ses activités au cours de l'année 2018. Le comité était constitué de Jean-Louis Tedone, Antoine Bernier, Marc-André Beauchemin et Olivier Meyer.

La présence importante d'îlots de chaleur dans le quartier Saint-Sauveur et leurs conséquences sur la santé de la population ont poussé le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur à renouveler le mandat du comité afin, notamment, d'identifier les secteurs du quartier Saint-Sauveur qui pourraient accueillir des projets de lutte contre les îlots de chaleur et rechercher des organismes qui seraient prêts à les mettre en œuvre.

C'est dans cette optique que pour sa troisième édition, le projet Saint-Sau'Vert a été actif principalement lors de Saint-Sauveur en fête qui a eu lieu en mai. En effet, nous avons tenu un kiosque de collecte de données et d'information auprès des citoyennes et des citoyens quant à leur priorité de verdissement dans le quartier. Une carte a été produite suite à cet atelier.

Depuis novembre 2018, le comité siège également au sein de Verdir Saint-Sauveur, groupe constitué de citoyennes et citoyens et d'organismes du milieu. Cela fait suite à l'orientation que le comité souhaitait prendre en 2017. Siéger à cette table nous procure une plus grande latitude quant aux actions envisageables dans le futur.



Source : CCCQSS

En 2019, le Comité poursuivra sa lutte contre les îlots de chaleurs dans le quartier Saint-Sauveur par l'entremise d'actions et d'activités de verdissement et de fleurissement avec des projets conjoints de Verdir Saint-Sauveur.

#### ***2.4 Comité des communications***

En 2018, le comité des communications du conseil de quartier a poursuivi sa mission, laquelle consiste à informer les citoyens du quartier des actions et projets du Conseil, à relayer l'actualité, à diffuser les consultations publiques et aussi à offrir des conférences sur des sujets d'intérêts.

Pour assurer sa mission, le comité des communications peut compter sur plusieurs outils, tels que sa page Facebook, son infolettre et sa base d'abonnés, un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, une page dans le Journal le Carillon ainsi que plusieurs conférences organisées au Griendel.

#### ***Page Facebook***

La page Facebook du conseil de quartier sert principalement à relayer des informations diverses sur les actualités du quartier, les événements qui touchent les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur, l'horaire des assemblées du conseil, les ordres du jour des assemblées ainsi que les projets de consultations publiques. De plus, plusieurs demandes provenant de citoyens et/ou d'organismes sont reçues via la messagerie de la page Facebook.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, le nombre de mentions « J'aime » de la page du conseil de quartier est ainsi passé de 543 à 637.

#### ***Infolettre***

L'infolettre du conseil de quartier est pour sa part gérée à l'interne par le conseiller en consultation publique de la Ville de Québec. Toutefois, le conseil peut y relayer de l'information à sa guise, en faisant parvenir au conseiller les projets d'infolettre. En 2018, le comité a eu recours à l'infolettre notamment pour diffuser les Soirées bières et conférence.

### ***Abonnement à Monsaintsauveur.com***

Le conseil de quartier a également un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, lequel donne droit notamment à un [onglet profil sur leur page internet](#), ainsi qu'à plusieurs publications annuellement. *Monsaintsauveur.com* annonce mensuellement les dates d'assemblée et publie régulièrement des nouvelles sur les sujets importants discutés en assemblée.

### ***Publications dans le Journal le Carillon***

Le conseil de quartier dispose également d'un budget lui permettant de publier des nouvelles le concernant sur une page complète du journal de quartier Le Carillon, lequel est publié bi-annuellement. En 2018, le conseil y a publié seulement qu'à une reprise, lors de l'édition du printemps 2018. Le conseil profite de cette tribune afin de faire connaître l'organisme et sa mission, et y diffuser des comptes-rendus sur les sujets importants de l'année. Aussi, cette publication permet d'annoncer l'assemblée générale annuelle et d'inviter les citoyens à se présenter comme administrateur.

À ce jour, le comité remet toutefois en question la pertinence de publier dans le journal Le Carillon, puisqu'il est difficile de coordonner les annonces qui y sont faites avec la date de parution du journal, qui est souvent aléatoire.

### ***Soirées bières et conférences***

Avec le double objectif d'offrir, d'une part, aux résident-e-s de Saint-Sauveur l'opportunité d'en apprendre plus sur différents aspects de leur quartier (urbanisme, culture, architecture, etc.) et, d'autre part, de faire la promotion des activités du Conseil de quartier, le comité des communications a organisé trois soirées bières et conférences au Griendel au courant de l'automne 2018:

- Lundi 24 septembre: *Rebranche le courant* et *Sans détours, une brèche urbaine réinvestie*, présentées par des finissant-e-s à la maîtrise en design urbain de l'Université Laval
- Lundi 22 octobre: *Ça marche Doc!: Une ville pensée pour ma santé*, présentée par Johanne Elsener, coordonnatrice du projet Ça marche Doc!
- Lundi 3 décembre : *L'urbanisme que les citoyens font eux-mêmes: une pratique favorable à la transformation des quartiers*, présentée par Geneviève Cloutier, professeure à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval.

Les conférences ont attiré une trentaine de personnes en moyenne. Étant donné le succès de l'initiative, d'autres Soirées bières et conférences seront organisées tout au long de l'année 2019.

### ***2.5 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec***

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec qui s'intéresse à la préservation et à la bonification du processus de consultation publique à Québec. Le Regroupement développe des points de vue communs qui peuvent ensuite être adoptés par chacun des conseils de quartier. Au cours de l'année 2018, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé à la première rencontre du regroupement des conseils de quartier visant la création d'une table de concertation en environnement. La création officielle de cette table est prévue pour 2019.

### ***2.6 Table de concertation vélo des conseils de quartier***

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Les membres de la Table se sont réunis à quelques reprises au cours de l'année 2018. Les principaux sujets abordés en cours d'année furent la présentation et le suivi des projets cyclables de la Ville de Québec pour l'année 2018 ainsi que la présentation au conseil de quartier et l'adoption par ce dernier de trois résolutions : la réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018, la mise en place d'un système de vélo partage et les investissements dans la Vision des déplacements à vélo.

### **2.7 Consultation citoyenne concernant les déplacements actifs dans le secteur Notre-Dame de Pitié**

Sujet controversé en 2017, l'affectation des fonds résiduels du plan directeur de quartier se chiffrant à ±208 000 \$ a occupé le débat lors de plusieurs assemblées du conseil de quartier, car une part importante de ces fonds était destinée au projet d'aménagement d'un lien piétonnier et cyclable entre le parc Dollard-des-Ormeaux et le secteur Notre-Dame-de-Pitié qui piétine depuis de nombreuses années. Les fonds résiduels ont finalement été affectés à des projets du quartier de la façon suivante :

- Promenade Saint-Vallier;
- Verdissement de la rue Saint-Ambroise;
- L'aménagement d'une placette publique permanente à l'intersection des rues Saint-Vallier, des Oblats et de Mazonod;
- L'aménagement d'une placette à l'emplacement du parvis de l'ancienne église Saint-Joseph.

En définitive, ce dossier aura permis de lancer une démarche de consultation citoyenne dans le secteur Notre-Dame-de-Pitié afin d'y mettre à jour les besoins en déplacements actifs ainsi que de relancer le projet de lien piétonnier et cyclable entre le parc Dollard-des-Ormeaux et le parc Lionel-Bertrand.

Accès transports viables a donc organisé, au printemps 2018, en collaboration avec le Conseil de quartier, un processus de consultation citoyenne. Une soirée citoyenne participative a eu lieu le 12 septembre 2018. Trente-sept personnes de tout milieu étaient présentes, dont 22 résidents du secteur, qui ont complété 34 cartes individuelles de commentaires portant sur les sujets suivants:

- Trajets individuels actuels à pied
- Trajets individuels actuels à vélo
- Trajets souhaités (tous modes confondus).

Des enjeux individuels et collectifs ont aussi été identifiés. Enfin, un tableau des pistes de solutions générales, portant notamment sur l'enclavement physique du secteur Notre-Dame-de-Pitié, la vitesse élevée des véhicules automobiles, l'état général des trottoirs et le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest, a aussi été produit.

Le rapport de consultation a été déposé en octobre 2018 et peut être consulté à l'adresse suivante :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintsauveur/Visualiser.ashx?id=3428](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/Visualiser.ashx?id=3428)

### 2.8 *Projet « Mon environnement ma santé »*

Le projet « Mon environnement, ma santé » (MEMS) vise à étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Cette étude est le fruit d'une entente conclue entre la Direction de santé publique (DSP), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe à cette étude en siégeant au sein du comité-conseil de l'étude avec des représentants de certains autres conseils de quartier ainsi qu'avec d'autres partenaires comme des scientifiques, des entreprises et des organismes environnementaux. Le comité-conseil a pour mandat d'orienter et de soutenir l'équipe de projet dans la réalisation du projet.

En 2018, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé à 5 des 7 rencontres du comité-conseil du projet MEMS. Ces rencontres ont notamment permis de commenter, de façon concertée avec l'ensemble des parties prenantes, le Bilan initial de la qualité de l'air et ses effets sur la santé et le plan de communication visant la diffusion des livrables de MEMS.

## 3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2018, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2018.

Sujets	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique-Zonage	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur	Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement	Semblable à la recommandation

	<p>l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée du lot 5 342 086, R.C.A.1V.Q. 323 et à une demande d'approbation de plans de construction sur la partie du territoire formée du lot 5 342 086, R.C.A.1V.Q. 324 (projet angle Bayard / boulevard Charest)</p> <p>2018-01-17</p>	<p>modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée du lot 5 342 086, R.C.A.1V.Q. 323 et à une demande d'approbation de plans de construction sur la partie du territoire formée du lot 5 342 086, R.C.A.1V.Q. 324 (projet angle Bayard / boulevard Charest).</p>	
<p>Consultation publique- Zonage</p>	<p>Approbation d'un projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22617Ip, R.C.A.2V.Q. 223 (Parc industriel Duberger sud)</p> <p>2018-05-16</p>	<p>Recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22617Ip, R.C.A.2V.Q. 223 (Parc industriel Duberger sud).</p>	<p>Semblable à la recommandation</p>
<p>Consultation publique- Zonage</p>	<p>Modification intitulés Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme</p>	<p>Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver les projets de modification intitulés Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-</p>	<p>Semblable à la recommandation</p>

	<p>relativement à une permission d'occupation sur les lots numéros 5 343 009 et 5 344 074 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 339 et à une demande d'occupation, R.C.A.1V.Q. 340 (146, rue Bigaouette; quartier Saint-Sauveur)</p> <p>2018-06-20</p>	<p>Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur les lots numéros 5 343 009 et 5 344 074 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 339 et à une demande d'occupation, R.C.A.1V.Q. 340 (146, rue Bigaouette; quartier Saint-Sauveur)</p>	
--	---	--	--

## 4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 4.1 Participations à des organismes ou regroupements

En raison des répercussions que des dossiers peuvent avoir sur le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2018, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

<b>ORGANISME OU REGROUPEMENT</b>	<b>DÉLÉGATION</b>
<b>Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec</b>	Sylvain Simoneau, Jean-Louis Tedone Catherine Claveau-Fortin (formation de la Table de concertation environnement)
<b>Groupe de travail et comité de suivi sur la mobilité durable de quartier</b>	Sylvain Simoneau, Jean-Louis Tedone, Marc-André Beauchemin
<b>Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur et Saint-Sau'Vert</b>	Olivier Meyer, Antoine Bernier, Marc-André Beauchemin, Jean-Louis Tedone
<b>Comité des communications</b>	Gabrielle Ste-Marie, Jean-Louis Tedone, Catherine Claveau-Fortin, Anthony Melanson
<b>Comité ad hoc concernant le réaménagement de l'autoroute Laurentienne et l'entrée de ville</b>	Sylvain Simoneau, Marie-Louise Germain
<b>Mon environnement ma santé</b>	Antoine Bernier
<b>Table de concertation vélo des conseils de quartier</b>	Sylvain Simoneau, Javier Baragan

## **5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER**

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. Voici un aperçu des sujets abordés par les citoyennes et citoyens en 2018 :

- Rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Commémoration des événements du printemps 1918
- Logements Airbnb
- Projet du Réseau de transport structurant
- Réaménagement de la rue Saint-Vallier
- Verdissement autour de la bibliothèque de Saint-Sauveur
- Sécurité piétonne sur la rue Sainte-Catherine
- Problématiques de stationnement au nord du boulevard Charest
- Maintien du secondaire régulier à l'école Cardinal-Roy
- Resserrement des critères pour l'obtention de permis d'abattage d'arbres matures
- Clocher des églises Saint-Joseph et Saint-Sauveur
- Enfouissement des fils électriques
- Petite criminalité entourant les places éphémères.

## **6. SUJETS TRAITÉS PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, le conseiller municipal participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2018 :

- Vignettes de stationnement au nord de Charest
- Rénovation du chalet du parc Roger Lemelin
- Projets de Places éphémères
- Lien piétonnier et cyclable Notre-Dame-de-la-Pitié
- Réseau de transport structurant et lien mécanique Haute-Ville / Basse-Ville
- Augmentation de l'offre de support à vélos
- Développement durable de la Ville
- Bibliothèque de Saint-Sauveur
- Projet axe cyclable Arago/Christophe-Colomb
- Occupation du presbytère de l'ancienne église Saint-Joseph
- Abattage des arbres
- Contrôle des terrains et bâtiments abandonnés
- Utilisation du terrain Hydro-Québec (rue Verdun)

**7. ÉTATS FINANCIERS**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	5531	4921
Subventions à recevoir	0	2250
	5531	7171
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs		
Chèque 256 Certificat d'immatriculation 2016	34	34
Chèque 300 Souper travail 2017		125
Chèque 315 Secrétariat novembre 2018	85	
Chèque 318 Souper travail 2018	39	
	158	159
<b>Actif net</b>		
Affecté (Fleurir Saint-Sauveur et verdissement)	2068	947
Affecté (promenade St-Vallier)	0	3019
Affecté (Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié)	2250	2250

**Conseil de quartier de Saint-Sauveur****Rapport annuel 2018**

Affecté (articles Carillon, conférences et autres)	<b>630</b>	<b>430</b>
Affecté (subvention de fonctionnement)	<b>425</b>	<b>366</b>
	<b>5373</b>	<b>7012</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>5531</b>	<b>7171</b>

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES  
 AU 31 DÉCEMBRE 2018**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<b>1125</b>	<b>1101</b>
Subvention – Ville de Québec initiative + Plan Directeur		
Projet :		
Fleurir Saint-Sauveur et verdissement	<b>1750</b>	<b>1500</b>
Conférences publiques		<b>700</b>
Articles dans le Carillon	<b>400</b>	<b>400</b>
Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié		<b>2250</b>
Promenade St-Vallier	<b>55</b>	<b>44171</b>
	<b>3330</b>	<b>50122</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<b>1067</b>	<b>1090</b>
Projet :		
Fleurir Saint-Sauveur et verdissement	<b>629</b>	<b>551</b>

**Conseil de quartier de Saint-Sauveur****Rapport annuel 2018**

Stationnement vélo SPOT		<b>450</b>
Conférences publiques		<b>287</b>
Articles dans le Carillon	<b>200</b>	<b>400</b>
Promenade St-Vallier	<b>3074</b>	<b>41151</b>
	<b>4970</b>	<b>43929</b>
		<hr/>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>-1640</b>	<b>6192</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>7171</b>	<b>979</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>5531</b>	<b>7171</b>
		<hr/>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2018

### Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

### Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

### Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.